

Communauté
de CommunesHaut Limousin
en MarcheEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHE

SÉANCE DU 7 AVRIL 2025

2025_055

ADOPTION DU RÈGLEMENT DE LA CCHLEM

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace du Rocher à Magnac-Laval (87190), sous la présidence de Monsieur PERRIN, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 25 mars 2025.

Nombre de conseillers		BACHELLERIE Pierre, BAMBAGINI Martine, BARRET-BONNIN Marie-Catherine, BERGER Odile, BOULLE Jean-Claude, BOUX Michel, BREGEAUD Laurent, COINDEAU Yvette, COMBECAU Pascal, DAMAR Vincent, DAVID Daniel, DELPEUCH Dominique, DESBORDES Marie-Hélène, DRIEUX Sophie, DUFOURD Jacques, ESCLAMADON Jean-Marie, FILLOUX Virginie, FIOUX Alain, GAINAND Jean-Pierre, GORIN Claudine, GUILLON Jean-Claude, IMBERT Ginette, JACQUIER Christian, JOUANNY Alain, LACHAISE Joël, LAVERGNE Michel, LAVERGNE Viviane, MAITRE Daniel, MARCOUX-LESTIEUX Patricia, MARTIN Bernard, MARTIN Francis, MOREAU Pierre-Charles, NAVARRE Michel, NIVARD Fabrice, NOUGIER Serge, OVAN Nicolas, PEYRONNET Claude, ROUET Jean-Louis, ROUMILHAC Pierre, PAILLER Alain, PERRIN Jean-François, PERROT Corinne, PIVETEAU Michel, REYNAUD Gilles, SAILLARD Madeleine.
En exercice	62	
Titulaires Présents	45	
Suppléants Présents	1	
Pouvoirs titulaires	6	
Votants	52	

PRÉSENT Suppléant : DACKOW Jean-Michel.

POUVOIRS hors suppléant :

- COURTIOUX Vincent donne pouvoir à MARCOUX-LESTIEUX Patricia ;
- DE LA SALLE Jacques donne pouvoir à PERRIN Jean-François ;
- LAURENT-DUSSY Claudine donne pouvoir à DAVID Daniel ;
- MAURY Alice donne pouvoir à LAVERGNE Viviane ;
- ROCH Jean-Marie donne pouvoir à PEYRONNET Claude ;
- SCHIRA Bruno donne pouvoir à GORIN Claudine.

Excusés : AUBRUN Lynda, BARRIERE Jean-Paul, BREGEON Pascal, GENTY Guillaume, GUIBERT Philippe, GUIBERT Xavier, GUILLOT Olivier, LONDEIX Colette, SINGEOT Anne-Marie, THEVENOT Pierrette.

Assistaient également à la séance, des délégués suppléants.

Madame FILLOUX Virginie est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Président s'exprime en ces termes :

Le droit à la formation professionnelle tout au long de la vie est reconnu par le statut de la fonction publique territoriale. Il est garanti à tous les agents de l'EPCI, quel que soit leur statut titulaire, stagiaire et contractuel.

La formation professionnelle tout au long de la vie des agents territoriaux a pour objet de leur permettre d'exercer avec la meilleure efficacité les fonctions qui leur sont confiées en vue de la satisfaction des usagers et du plein accomplissement des missions du service.

La formation professionnelle doit favoriser le développement des compétences, faciliter l'accès aux différents niveaux de qualification existants, permettre l'adaptation au changement des techniques et à l'évolution de l'emploi territorial, contribuer à l'intégration des agents et à leur promotion sociale. Elle doit également favoriser leur mobilité ainsi que la réalisation de leurs aspirations personnelles et créer les conditions d'une égalité effective, en particulier entre les hommes et les femmes, pour l'accès aux différents grades et emplois.

La formation recouvre :

- Les formations statutaires obligatoires,
- Les préparations aux concours et examens de la fonction publique territoriale,
- Les stages proposés par le CNFPT,
- Les éventuelles actions de formation organisées en interne par l'EPCI pour ses agents, sur des thèmes spécifiques,
- La participation des agents de l'EPCI à des formations proposées par des organismes privés qui peuvent, le cas échéant, être diplômants ou certifiants.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-594 du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale et complétant la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 2007-1845 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie,
Vu le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux,
Vu l'avis du comité social territorial en date du 27 mars 2025 relatif au règlement de formation,

Considérant l'opportunité d'adopter un règlement interne fixant les modalités de mise en œuvre de la formation des agents de l'EPCI, dans les conditions prévues par le statut de la fonction publique territoriale, et décliné de façon opérationnelle au sein de l'EPCI,
Considérant que l'organisation des départs en formation relève de la responsabilité de l'autorité territoriale et de la hiérarchie, garante du bon fonctionnement du service, sachant que l'agent doit être acteur de son parcours de formation, tout au long de sa carrière.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'approuver le règlement de formation tel que présenté en annexe à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

15 AVR. 2025

ID : 087-200071942-20250415-2025_056-DE

Article 2 : D'autoriser le Président à prendre toutes les décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité

Le Président,

Signé électroniquement par : Le

Président

Date de signature : 15/04/2025

Qualité : Signature des ACTES par le

Président

Jean-François PERRIN

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois

Plan de formation & de développement des compétences



La formation constitue un axe essentiel de la politique « Ressources Humaines » de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, qui découle d'une volonté forte de la part des élus de se donner les moyens d'offrir aux administrés le meilleur service possible.

Considérée comme un levier incontournable pour élever la qualité du service rendu aux usagers, elle est également un tremplin pour l'évolution professionnelle de chaque agent.

La formation et le développement des compétences contribuent ainsi à une plus grande efficience dans l'exercice de nos métiers et de nos missions.

Le présent plan de formation et de développement des compétences, premier de l'EPCI, a pour ambition de répondre à cet objectif en accompagnant les agents dans le développement de leurs compétences dans un souci d'adaptation continue du service public aux orientations politiques définies.

I – LA LEGISLATION :

Le statut général de la fonction publique ouvre droit à la formation professionnelle tout au long de la vie pour tous les fonctionnaires (article 22 de la loi du 13 juillet 1983).

Pour l'application de ce droit, la loi du 12 juillet 1984 est venue fixer les principes généraux en matière de formation des fonctionnaires territoriaux. Ce droit est également une obligation et, à ce titre, a permis des avancées majeures dans la fonction publique territoriale (promotion sociale par les préparations aux concours et examens professionnels, formation continue, etc.)

La loi du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriales est venue moderniser et consolider les dispositions relatives à la formation des agents territoriaux.

Le décret n°2019-172 du 5 mars 2019 fixe les modalités de mise en œuvre de la Période de Préparation au Reclassement (PPR) pour les fonctionnaires reconnus inaptes aux emplois de leur grade. Il détermine son point de départ et précise ses objectifs.

Enfin, la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique qui vise notamment à favoriser la mobilité et accompagner les agents dans leurs transitions professionnelles, vient renforcer la formation managériale et assoit le principe de portabilité des droits acquis sur le Compte Personnel de Formation (CPF) en cas de mobilité entre secteurs public et privé.

II – LES OBJECTIFS :

La formation doit satisfaire aux besoins des services et des agents qui entendent à la fois consolider les compétences existantes et en acquérir de nouvelles, afin de s'adapter à l'évolution des réglementations et des technologies.

Elle aide les agents dans leur parcours professionnel et facilite la résorption des emplois précaires par la préparation aux concours et examens professionnels.

Elle favorise la mobilité interne ou externe en accompagnant les mouvements individuels.

III – LES DIFFERENTS TYPES DE FORMATION :

La formation tout au long de la vie permet à chacun d'accéder à un niveau de qualification, à des techniques et des savoirs professionnels.

Elle se décline comme suit :

- ▶ Les formations statutaires obligatoires (intégration et professionnalisation), liées à la fois au cadre d'emplois d'affectation et au poste occupé ;
- ▶ La formation de perfectionnement visant à développer des compétences liées au poste actuel ou à son évolution ;
- ▶ Les préparations aux concours et examens de la fonction publique visant à accompagner les agents dans leur parcours professionnel ;
- ▶ La formation personnelle sans lien avec le poste occupé mais découlant d'un projet professionnel solide et motivé ;
- ▶ Les actions de lutte contre l'illettrisme et pour l'apprentissage de la langue française visant à acquérir et maîtriser les savoirs fondamentaux.

IV – LES AXES STRATEGIQUES DU PLAN DE FORMATION :

La CCHLeM organise son plan de formation autour de 4 axes :

- Axe 1 - techniques métiers : il s'agit de toute action de formation permettant de développer ou de renforcer les compétences des agents en fonction de l'évolution réglementaire, organisationnelle, nouveau matériel...
- Axe 2 - hygiène et sécurité : la communauté de communes s'investit dans la prévention des risques professionnels ce qui nécessite des formations spécifiques et transversales.
- Axe 3 – management : il s'agit d'améliorer et d'harmoniser les techniques d'encadrement pour conforter les encadrants dans leurs missions.
- Axe 4 – préparations aux concours et examens professionnels pour permettre aux agents d'avancer dans le déroulement de leur carrière.

Axe 1 - Techniques métiers

Objectif : Assurer une mise à niveau régulière des compétences techniques des agents en fonction des évolutions réglementaires, organisationnelles et technologiques.

Thématique des formations :

- Mise à jour sur les évolutions réglementaires et de pratiques professionnelles des différents secteurs de compétence de la CCHLeM.
- Formations spécifiques sur les nouveaux outils et matériels.
- Acquérir et développer une culture du service public.

Axe 2 - Hygiène et sécurité

Objectif : Prévenir les risques professionnels et assurer la sécurité des agents.

Thématique des formations :

- Sensibilisation à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP).
- Sensibilisation aux risques chimiques et biologiques.
- Formation aux premiers secours (SST, PSC1, gestes qui sauvent).
- Sensibilisation aux risques psychosociaux.
- Sécurité incendie et évacuation.
- Recyclage (FCO, CACES,...)

Axe 3 - Management

Objectif : Améliorer et harmoniser les pratiques managériales pour renforcer l'efficacité des encadrants.

Thématique des formations :

- Techniques de communication et de leadership.
- Gestion des conflits et médiation.
- Conduite de réunion et prise de parole en public.
- Délégation et responsabilisation des équipes.
- Gestion du temps et des priorités.
- Accompagnement au changement et motivation des équipes.

Axe 4 - Préparation aux concours et examens professionnels

Objectif : Favoriser l'évolution de carrière des agents par un accompagnement adapté aux concours et examens professionnels.

Thématique des formations :

- Mise à niveau si besoin (Tremplin),
- Préparation aux épreuves écrites et orales.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15 AVR. 2025

ID : 087-200071942-20250415-2025_056-DE

V – RECENSEMENT DES BESOINS DE FORMATION 2025 :

Le plan de formation recueille l'ensemble des demandes établies dans le cadre des entretiens professionnels, qu'il s'agisse de demandes individuelles ou de projets collectifs portés par les services et directions.

Recensement des besoins de formation 2025 pour la CCHLeM : tableau ci-joint.

Plan de formation 2025 - CCHLeM

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
 Reçu en préfecture le 15/04/2025
 Publié le **15 AVR 2025**
 ID : 087-200071942-20250415-2025_058-DE

Spécialité de formation	Sous-Spécialité de formation	Thème de formation	Organisme de formation
Affaires juridiques	Modes de gestion et commande publique	L'approche générale des marchés publics	CNFPT
		Les fondamentaux des achats et des marchés publics	CNFPT
		Les marchés en procédure adaptée	CNFPT
		La gestion administrative et financière et technique des marchés de travaux	CNFPT
		Le DCE : de la préparation à la consultation	CNFPT
		Maîtriser et savoir mettre en œuvre les clauses environnementales et sociales dans les marchés publics	CNFPT
		Spécificité du marché de maîtrise d'œuvre - élaborer le contenu du marché de MO	CNFPT
Affaires juridiques	Assemblées, secrétariat général	La rédaction et le contrôle des actes administratifs	CNFPT
Gestion des ressources humaines	Statut, rémunération et masse salariale	Les fondamentaux de la gestion de la rémunération	CNFPT
		La gestion des dossiers de retraites des agents	CNFPT
		Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines	CNFPT
		Les bases de la fonction publique territoriale et de son statut	CNFPT
		La gestion des accidents du travail, des maladies professionnelles et de l'invalidité	CNFPT
Finances	Procédure budgétaire et comptable	La comptabilité d'engagement	CNFPT
		L'élaboration et le suivi des tableaux de bord de la gestion financière	CNFPT
		La programmation pluriannuelle et la gestion des autorisations de programme/crédits de paiement	CNFPT

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
 Reçu en préfecture le 15/04/2025
 Publié le **15 AVR. 2025**
 ID : 087-200071942-20250415-2025_056-DE

		Les bases des finances publiques locales	
		Les bases de la fiscalité locale	CNFPT
Santé, sécurité et conditions de travail	Santé, sécurité et conditions de travail	Sensibilisation aux risques psychosociaux	CNFPT
		La prévention des risques liés aux TMS	CNFPT
		Sauveteur Secouriste du Travail	DEKRA
		PSC 1	SDIS 87
		Gestes qui sauvent	SDIS 87
		Gestes et postures	CNFPT
		Les risques psychosociaux, le rôle et l'action des membres des Formations Spécialisées (FSC) ou des Comités sociaux territoriaux (CST)	CNFPT
Communication	Stratégies de communication	L'usage d'Instagram pour optimiser sa communication	CNFPT
		Réalisation des supports écrits de communication	CNFPT
		L'usage de Facebook pour optimiser sa communication	CNFPT
Enfance, famille	Petite enfance	La communication avec les enfants et les parents : le poids des mots	CNFPT
		Le métier d'animateur et d'animatrice de relais petite enfance : réflexion autour des pratiques professionnelles	CNFPT
		Découverte de différentes pédagogies actives	CNFPT
		Le jeu libre et autonome pour les enfants de 0-3 ans	CNFPT
		Connaître les enjeux du jeu pour la petite enfance. L'importance du jeu dans la petite enfance	A définir
		Le développement et l'acquisition du langage chez les jeunes enfants jusqu'à 3 ans	CNFPT
		La place de la parole de l'enfant	CNFPT

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
 Reçu en préfecture le 15/04/2025
 Publiée le **15 AVR. 2025**
 ID : 087-200071942-20250415-2025_056-DE

		L'accueil d'un enfant de 0 à 3 ans en situation de handicap en établissement d'accueil du jeune enfant	
		Les relations entre parents et professionnelles ou professionnels de l'enfance (0 à 3 ans)	CNFPT
		Les soins et la santé de l'enfant en accueil petite enfance (0-3 ans)	CNFPT
		Attachement, séparations et retrouvailles en petite enfance (0-3 ans)	CNFPT
		Co-construire en équipe un cadre d'action bienveillante au sein des établissements petite enfance	CNFPT
		La bientraitance en établissement d'accueil du jeune enfant	CNFPT
		Le sommeil chez le tout-petit	CNFPT
		Le rôle et la place du père dans la famille	CNFPT
		L'impact des écrans sur le développement et le comportement de l'enfant	CNFPT
		L'accompagnement de la fonction parentale	CNFPT
		La médiation en petite enfance	CNFPT
		La santé de l'enfant au cœur de l'accueil en petite enfance (0-3 ans)	CNFPT
Enfance, famille	Protection de l'enfance et de l'adolescence	La protection de l'enfance : connaître, repérer, protéger	CNFPT
		Les Jeunes et internet : accompagner, éduquer et lutter contre les dangers d'internet	CNFPT
Education, animation et Jeunesse	Accompagnement éducatif	Le vivre ensemble et la régulation de conflits entre enfants	CNFPT
		Incivilité et agressivité à l'école élémentaire	CNFPT
		La connaissance et l'accompagnement de l'enfant de 3 à 12 ans	CNFPT
		L'accompagnement de l'enfant de 3 à 6 ans vers l'autonomie	CNFPT
		Exercice d'une autorité bienveillante auprès des enfants de 3 à 12 ans	CNFPT

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
 Reçu en préfecture le 15/04/2025
 Publié le **15 AVR. 2025**
 ID : 087-200071942-20250415-2025_056-DE

		La nécessité d'inventer des objets sonores issus du quotidien	
		L'éveil culturel de l'enfant par la musique	CNFPT
		L'accueil de l'enfant présentant des difficultés comportementales en milieu scolaire, extra et péri-scolaire	CNFPT
		L'accueil de l'enfant en situation de handicap en ALSH	A définir
		Langue des signes	A définir
		Les activités sportives et de pleine nature dans le cadre des temps péri et extra scolaires	CNFPT
		BAFA	A définir
		BAFD	A définir
Restauration collective	Production et distribution en restauration collective	La préparation et la cuisson des poissons	CNFPT
		La production et la mise en valeur des préparations culinaires froides	CNFPT
		Les techniques évolutives de cuisson	CNFPT
		L'hygiène des aliments en production de repas	CNFPT
		Réactualisation de la formation "Hygiène alimentaire"	CNFPT
		L'hygiène des aliments en distribution de repas	CNFPT
		La réception et remise en température des préparations culinaires en liaison froide	CNFPT
	Alimentation durable	Bien manger dans ma petite cantine	CNFPT
		La lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants	CNFPT
		L'éducation au goût : le plaisir comme moteur de l'équilibre alimentaire	CNFPT
Culture	Lecture publique et documentation	Les animations en bibliothèque	CNFPT
		L'atelier créatif autour du livre, outil du projet socio-culturel de la médiathèque	CNFPT

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
 Reçu en préfecture le 15/04/2025
 Publié le **15 AVR. 2025**
 ID : 087-200071942-20250415-2025_056-DE

		La mise en oeuvre des animations auprès des personnes âgées publique	
		La médiation autour des ressources numériques	CNFPT
		L'accompagnement en bibliothèque des citoyens et des citoyennes dans leurs démarches quotidiennes en tant qu'utilisateur	CNFPT
		La participation des usagers en bibliothèque	CNFPT
		Le désherbage des collections en bibliothèque	CNFPT
		Conférence sur le roman noir	A définir
		La rentrée littéraire	A définir
		Les enjeux de la politique documentaire	A définir
		Journée des bénévoles en bibliothèque	BDHV
		Journée des coordinateurs de bibliothèque	BDHV
		Découvrir des outils de veille éditoriale	A définir
		Réaliser un diagnostic de ses collections	A définir
		Le numérique et la valorisation du fonds documentaires	A définir
Urbanisme, aménagement et action foncière	Domanialité et action foncière	La définition et l'élaboration d'une stratégie foncière	CNFPT
		Les politiques de l'habitat et des déplacements dans les PLUI	CNFPT
		Mobilisation des services autour du ZAN	CNFPT
		L'instruction des autorisations d'urbanisme : échanger pour améliorer sa pratique	CNFPT
		La traduction réglementaire et la motivation des actes d'application du droit des sols	CNFPT
		l'accueil en urbanisme : Conseil et complétude des dossiers	CNFPT

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
 Reçu en préfecture le 15/04/2025
 Publié le 15 AVR 2025
 ID : 087-200071942-20250415-2025_066-DE

Cohésion sociale	Développement du territoire	Projets territoriaux : l'adaptation de son positionnement de che long du projet	
		Projets territoriaux : l'enrichissement du projet tout au long de sa mise en œuvre	CNFPT
		Projets territoriaux : l'animation et la vie du système d'acteurs tout au long du projet	CNFPT
		Aides publiques aux entreprises : mode d'emploi	CNFPT
		Accueil des entreprises sur un territoire	CNFPT
	Conseil local en santé mentale	Le conseil local de santé mentale : méthodes et pratiques niveau 1 et 2	CNFPT
Ingénierie écologique	Prévention et gestion des déchets	La tournée de collecte des déchets : levée et manutention, contrôle et signalements, nettoyage et entretien des équipements	CNFPT
		La collecte des déchets en toute sécurité	CNFPT
		La fonction de guide composteur	CNFPT
		La fonction de référent de site (composteur)	ADEME
		La réduction et la valorisation des déchets en espaces verts	CNFPT
		Les pratiques alternatives aux traitements phytosanitaires chimiques	CNFPT
Assainissement	Etudes, conception et réalisation dans le domaine de l'assainissement	Le pilotage du service eau et assainissement en délégation de service public et le contrôle du délégataire	CNFPT
		La gestion de l'assainissement non collectif	CNFPT
		L'optimisation de la gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement ou d'eau potable	CNFPT
		Le dimensionnement et le fonctionnement d'un réseau d'assainissement et d'eaux pluviales	CNFPT
		Le service public d'assainissement non collectif	CNFPT

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
 Reçu en préfecture le 15/04/2025
 Publié le **15 AVR. 2025**
 ID : 087-200071842-20250415-2025_056-DE

		Le contrôle de l'assainissement non collectif (ANC)	
Voirie et infrastructures	Etudes, conception et réalisation en voirie et réseaux divers	Démarche et méthodes pour les routes des voiries durables	CNFPT
Architecture, bâtiment et logistique	Maintenance des bâtiments tous corps d'état	L'initiation et les principes de base en soudage	CNFPT
		Les petits travaux de menuiserie bois	CNFPT
		L'initiation à la plomberie sanitaire	CNFPT
		La prévention des risques liés à l'utilisation et au stockage des produits chimiques	CNFPT
		Les techniques manuelles de nettoyage des locaux de type administratif	CNFPT
		Les techniques d'hygiène et de désinfection des locaux sanitaires	CNFPT
		Les risques liés à l'utilisation et au stockage des produits d'entretien	CNFPT
Grande cause	Egalité femmes hommes	Les propos et comportements sexistes au travail : de la libération de la parole à la prévention	CNFPT
Evolution professionnelle	Transition et orientation professionnelle	Atelier de reconversion et de changement professionnel	CNFPT
Approches fondamentales	Prise de fonction	Le passage de collègue à cheffe ou chef	CNFPT
		La réussite de sa prise de fonction d'encadrant ou d'encadrante	CNFPT
		L'organisation de son service au quotidien	CNFPT
		Le rôle et le positionnement en tant qu'encadrant de proximité	CNFPT
		La planification, l'organisation et le contrôle de l'activité d'une équipe	CNFPT
		L'animation et l'encadrement d'une équipe au quotidien	CNFPT
		Formation des maîtres d'apprentissage	CNFPT
	Connaissance de l'environnement territorial	La relation élu.e/fonctionnaire	CNFPT

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
 Reçu en préfecture le 15/04/2025
 Publié le **15 AVR 2025**
 ID : 087-200071942-20250415-2025_05#DE

Techniques administratives d'organisation et de secrétariat	L'organisation du classement des documents	
	L'organisation et la gestion de son temps	CNFPT
	La surcharge d'informations : méthodes et outils pour gérer l'infobésité	CNFPT
Techniques d'expression écrite ou orale	Des techniques pour une rédaction claire et efficace	CNFPT
	La gestion des situations difficiles	CNFPT
	L'intelligence émotionnelle : les émotions au service de l'efficace professionnelle	CNFPT
	La communication non violente : quels compétences et outils à mobiliser ?	CNFPT
	Apprendre mieux et plus vite	CNFPT
	Méditation au travail : concilier sérénité et efficacité	CNFPT
	La gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil	CNFPT
	La conduite de réunions	CNFPT
	Le développement de la confiance en soi : un atout pour les relations professionnelles	CNFPT
La communication positive issue de la communication non violente	CNFPT	
Usages des outils numériques	Le recours aux trucs et astuces en bureautique pour faciliter sa pratique	CNFPT
	L'utilisation des outils numériques de travail collaboratif et de communication	CNFPT
	Utiliser les fonctions de base du traitement de texte avec word 2016	CNFPT
	Utiliser les fonctions de base du tableur excel 2016	CNFPT
	Tableur excel approfondissement	CNFPT
	Pratique de la bureautique: fondamentaux	CNFPT
	La pratique de la bureautique: approfondissement	CNFPT

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
 Reçu en préfecture le 15/04/2025
 Publié le **15 AVR. 2025**
 ID : 087-200071942-20250415-2025_066-DE

		Initiation à l'outil de présentation Powerpoint	
		Logiciel MARCO approfondissement	Marco
	Prévention des risques professionnels et secourisme	Le bon usage des équipements de protection individuelle	CNFPT
		L'habilitation électrique BS BE manoeuvre (personnels non-électriciens) : formation initiale	CNFPT
		L'habilitation électrique BS BE manoeuvre (personnels non-électriciens) : recyclage	CNFPT
		L'habilitation électrique B1 B2 BR BC (personnels électriciens) : formation initiale	CNFPT
		L'habilitation électrique B1 B2 BR BC (personnels électriciens) : recyclage	CNFPT
		FCO	ECF
		CACES Nacelle	ECF
Appui à la gouvernance, management et pilotage des ressources	Organisation et conduite du changement	Les outils de l'organisation du travail d'une équipe	CNFPT
	Culture et animation managériale	La gestion du temps dans sa pratique managériale	CNFPT
		L'évolution vers une fonction d'encadrement : les bases du management	CNFPT
		Les clés de la communication du manager	CNFPT
		Prévention et régulation des situations conflictuelles pour les managers	CNFPT
		L'anticipation et la gestion des situations de conflit	CNFPT
		L'entretien professionnel : un acte de management	CNFPT
		Le management d'une équipe en télétravail	CNFPT
		Prises de parole en situation de management	CNFPT
	Management stratégique	Le renforcement de sa fonction d'encadrant	CNFPT

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le **15 AVR. 2025**
ID : 087-200071842-20250415-2025_056-DE

	Management intermédiaire	L'estime de soi dans les relations professionnelles	
		Le stress professionnel : l'identifier, le prendre en considération et le prévenir	CNFPT
	Management de proximité	Organiser son service au quotidien	CNFPT